

20635 - 1011 - 0,90 €



Ajaccio : Tél : 04 95 51 74 00
Bastia : Tél : 04 95 34 54 50

nice-matin

CORSE-MATIN

0,90 € - Italie : 1,20 € - N° 21735

www.corsematin.com

jeudi 11 octobre 2007

■ quai de transfert — Réactions au retrait du projet de l'Arinella

Du côté de l'association « Bastia Poubelle », adversaire principal du projet, Olivier Giudicelli note « nous sommes très contents et même un peu surpris par la décision de la communauté d'agglomération, mais maintenant il nous faut des assurances. Nous ne sommes pas du tout convaincus par ce nouveau projet à Teghime.

Il ne faudrait pas que le dossier redevienne d'actualité après les... élections municipales, alors nous voulons qu'au plus tôt la CAB demande au préfet de prendre un nouvel arrêté pour casser celui d'exploitation. Notre requête au conseil d'Etat

ne sera retirée qu'après ce nouvel arrêté.

« Nous l'espérons mais c'est très grave... »

Pierre Chiarelli, élu de l'opposition explique, « c'est une décision que nous espérions - d'ailleurs nous nous sommes battus pour - mais c'est très grave au regard de l'impact financier pour les Bastiais et non-Bastiais. Nous allons chiffrer très exactement le montant de la facture des contribuables et la communiquer. Nous allons demander à la chambre régionale des comptes de se pencher sur ce dossier qui est

une somme d'incohérences. Exemple, comme nous l'avons suggéré, le site de Teghime n'a pas été retenu car il fallait libérer les lieux du quai de transit... »

Le « Collectif Medical Corse Santé » (CMCS) a pris acte avec satisfaction de la renonciation au projet d'incinérateur et du quai de transfert à l'Arinella; le Syvadec et la communauté d'agglomération de Bastia ont ainsi cédé « devant la mobilisation croissante du collectif contre l'incinérateur et de l'association « Bastia-poubelle »; leurs actions remarquables d'organisation, de conviction démontrent à la

population que seule la mobilisation est de nature à interdire des démarches contraires à l'intérêt général et, en l'occurrence, à la santé publique ».

« Une victoire pour l'environnement »

Jean-François Baccarelli (mouvement écologiste indépendant) a déclaré pour sa part, « aucune politique ne doit privilégier les intérêts économiques au détriment de l'intégrité de l'individu. Le maire de Bastia Emile Zuccarelli, l'a très bien compris en abandonnant le quai de transfert prévu à l'Arinella (...). »